

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE  
LE 16 MAI 2016 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30  
CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, directeur général et Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 20h20.

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2016-145

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2016-146

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 741-6 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT NO. 741-1 AUTORISANT LE CONSEIL À DÉLÉGUER  
AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS LE POUVOIR  
D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU  
NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du Règlement n° 741-6 modifiant le Règlement n° 741-1 autorisant le conseil à déléguer aux fonctionnaires et employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité, et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par la conseillère Karen Zajdman et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'adopter le règlement n° 741-6 modifiant le Règlement n° 741-1 autorisant le conseil à déléguer aux fonctionnaires et employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité.

Adoptée

2016-147

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 727-20 INTITULÉ RÈGLEMENT  
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du Règlement n° 727-20 intitulé Règlement amendant le Règlement de Zonage n°727, et déclarent l'avoir lu;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwaxet **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'adopter le Règlement n° 727-20 intitulé Règlement amendant le Règlement de Zonage n°727.

Adoptée

2016-148

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 727, ARTICLE 7.5.1 A), POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE SURÉLEVÉE À 0 M (0 PIEDS) D'UNE PISCINE EXISTANTE AU LIEU DE 2 M (6.6 PIEDS) POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **16, CHEMIN BRIARDALE, LOT 2 090 001 ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727), (RÈGLEMENT PIA N° 775) (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 18 G-0005)****

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure à l'article 7.5.1a) du Règlement de zonage numéro 727 pour permettre la construction d'une terrasse surélever à 0 m (0 pieds) d'une piscine existante au lieu de 2 m (6.6 pieds) pour une maison unifamiliale détachée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 9 mai 2016, a recommandé comme suit la demande de dérogation mineure ci-dessous :

- L'option 3 est l'option la plus viable. La terrasse doit être reculée et placée à un minimum de 1,5 m (4.921 pieds) de la piscine - ***approuvé conditionnellement***

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal ***approuve*** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour la propriété située au 16, chemin Briardale sur le lot no. 2 090 001, Zone RA-1 à *condition que la terrasse surélevée (deck) soit située à au moins 1,5m (4.921 pieds) de la piscine.*

**Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 16 Chemin Briardale:**

***Des représentations ont été faites sur le sujet par un Citoyen.***

### **SUSPENSION**

*À 20h40, Monsieur le maire suspend la présente séance.*

*À 21h20 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum sauf conseiller Warren Budning était absent.*

Adoptée

2016-149

**ADOPTION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE CHEMIN FLEET**

---

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de coordonner la vitesse du chemin Fleet avec la Ville de Dollard des Ormeaux;

CONSIDÉRANT qu'une entente a été négociée entre les deux Villes;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwaxet **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- D'adopter le Protocole d'entente concernant le Chemin Fleet.

Adoptée

2016-150

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 1008 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSES SUR LE CHEMIN FLEET**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 1008 concernant les limites de vitesses sur le Chemin Fleet.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 1008 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2016-151

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21h25.

Adoptée

(s) William Steinberg \_\_\_\_\_  
Dr William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp \_\_\_\_\_  
Me Pierre Tapp, greffier